

Nouveau



Améliorer la réponse aux besoins de soins dentaires urgents les dimanches et jours fériés, désengorger la régulation du SAMU Centre 15 et disposer d'une meilleure organisation des RDV d'urgence durant la garde dentaire

Porteurs du projet

Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes 77 (CDOCD Seine-et-Marne) ; ARS Île-de-France



Partenaire

SAMU 77

Expérimentateurs franciliens

Chirurgiens-Dentistes Régulateurs volontaires de Seine-et-Marne



77



2 ans

Lancée le 03/04/2022



96 K€ (FISS)
68 K€ (FIR)



Cahier des charges - Avis CTIS



Tout patient du 77 présentant une urgence dentaire les dimanches et jours fériés



Publié au Recueil des actes administratifs
le 14/12/2021



Financement complémentaire :
forfait horaire de régulation au sein
du Centre 15
les dimanches et jours fériés



ars-idf-art51@ars.sante.fr



Mots clés :
urgence, SAS, dentaire

Caractère innovant

La réglementation ne prévoit pas la participation des chirurgiens-dentistes à la régulation des urgences dentaires. L'expérimentation permettra de tester **l'efficacité de la garde dentaire** (réalisation de soins réellement nécessaires le jour même) et une **meilleure articulation entre régulation et prise en charge** via un système d'information partagé.

Modèle organisationnel

Objet du projet

Le projet vise à :

- améliorer la réponse pour la population à un **besoin de soins dentaires urgents les dimanches et jours fériés**, en fournissant une réponse adaptée à la demande et en diminuant le temps d'attente pour la prise en charge
- disposer d'une **meilleure répartition géographique des rendez-vous d'urgence** entre les différents secteurs de garde au sein des départements
- **désengorger la régulation du SAMU Centre 15** des appels portant sur l'odontologie
- mieux **gérer la prise en charge du soin d'urgence** en permettant au chirurgien-dentiste de garde de mener à son terme ses actes curatifs et ainsi faciliter la continuité des soins dentaires lorsque le patient retournera chez son praticien traitant

Population cible

Tout patient concerné par une urgence dentaire les dimanches ou jours fériés

Étapes principales du parcours de soins

Le patient appelle le SAMU Centre 15 où il est mis en contact avec un chirurgien-dentiste régulateur. En cas d'urgence nécessitant une consultation, le patient est orienté vers un chirurgien-dentiste de garde

Acteurs impliqués dans la prise en charge

SAMU Centre 15, chirurgiens-dentistes régulateurs, chirurgiens-dentistes de garde

Modèle financier

Le financement des chirurgiens-dentistes est assuré par un **forfait horaire de régulation** identique à celui des médecins généralistes régulant les dimanches et jours fériés au sein du Centre 15 du département, soit 90 €/heure de régulation.